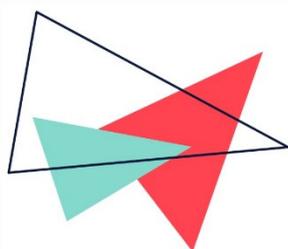


Le  
MOUVEMENT  
ASSOCIATIF  
**Auvergne-Rhône-Alpes**



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

## **2021**

## SOMMAIRE

<b>Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>3</b>
<b>Enjeu 1 : Défendre et promouvoir la vie associative auprès des pouvoirs publics</b>	<b>7</b>
<b>Enjeu 2 : Faire valoir une économie de l'intérêt général et soutenir un emploi associatif de qualité</b>	<b>13</b>
<b>Enjeu 3 : Défendre et promouvoir le bénévolat et l'engagement</b>	<b>21</b>
<b>Enjeu 4 : Animer notre réseau sur le territoire régional</b>	<b>26</b>

INNOVATION

ENGAGEMENT

BÉNÉVOLES

PROJETS

INTELLIGENCE COLLECTIVE

DÉMOCRATIE

INTÉRÊT GÉNÉRAL

EMPLOI

SOCIÉTÉ SOLIDAIRE

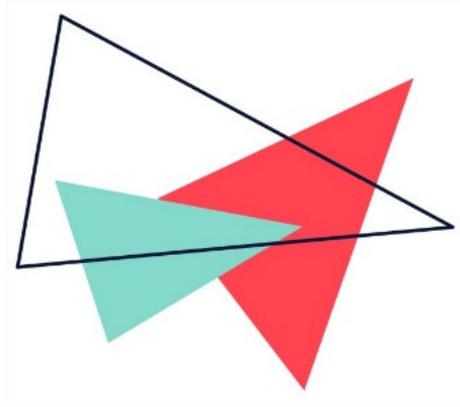
EXPRESSION CITOYENNE

LIEN SOCIAL

DIVERSITÉ

PARTENAIRES

VOLONTARIAT



# **Le Mouvement associatif Auvergne- Rhône-Alpes**

**Fiche d'identité**

## Les Membres



## Notre objet

L'association a pour but (extrait des statuts) :

- de faire reconnaître le monde associatif comme un corps intermédiaire à part entière pour un dialogue civil ;
- de contribuer à promouvoir une vie associative ;
- de rassembler, de faire reconnaître, défendre et valoriser les acteurs de la vie associative ;
- d'améliorer l'efficacité des membres par des stratégies ou des plateformes communes, par le dialogue et/ou la négociation sur le plan régional avec les autorités publiques ;
- de développer des partenariats avec toutes les organisations qui adhèrent aux mêmes valeurs et poursuivent les mêmes objectifs ;
- de rechercher une vision prospective pour soutenir les associations face aux multiples mutations à l'œuvre ;
- de renforcer le rôle des associations dans l'Économie Sociale et Solidaire et en tant qu'acteur de l'innovation sociale.

## Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration réunit l'ensemble des membres de l'association. Chaque membre peut mandater deux représentantes ou représentants et une suppléante ou un suppléant, pour siéger au conseil d'administration. En 2021, il se compose de 28 personnes. Cet organe de décisions et de réflexions stratégiques s'est réuni 8 fois au cours de l'année 2021.

### MEMBRES DU CA titulaires / suppléants

**CADECS** : Hervé Crauste, Pascal Métivier

*Georges Heinz*

**CELAVAR** : Benoît Chaboud-Mollard, Julie Champagne

**CRAJEP** : Valérie Courio, Franck Présumey

**CROS** : Christian Levarlet, Serge Labaune

*Michel Furet*

**COFAC** : Arnaud Thenoz, Gilles Champion

**UNAT** : Lucien Proriol, Hélène Anglaret

**URFOL** : Sylvie Rivol, Gilles Epale

*Pascale Gilles*

**URIOPSS** : Dominique Lebrun, Yannick Pendola

*Natalia Breysse*

**GRAINE** : Frédéric Villaumé, Pascal Mossetti

**GESRA** : Cécile Fau, Simone Momein

**FRANE** : Marc Saumureau, Daniel Rousset

*Cécile Martin*

**Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant** :

Nicolas Riedel

**Personnalités qualifiées** : Joël Moulin

### 8 Conseils d'administration

14 janvier

4 mars

10 avril

30 avril

20 juin

17 septembre

12 octobre

15 décembre

### 4 bureaux

2 février

29 juin

18 novembre

25 novembre

### 1 Assemblée Générale

7 juillet

## Le Bureau

Le bureau est élu par le Conseil d'administration. Il est composé, outre la présidente, de 11 membres, dont un trésorier, un secrétaire et 5 vice-présidences ou co-vice-présidences.

*La Présidente*  
Sylvie Rivol

*Les co-Vice-Présidences*  
Benoît Chaboud-Mollard,  
Valérie Courio, Julie  
Champagne, Joël Moulin,  
Arnaud Thenoz, Gilles  
Epale, Serge Labaune

*Le secrétaire*  
Lucien Proriol

*Le Trésorier*  
Frédéric Villaumé

*Les membres*  
Gilles Champion, Hervé  
Crauste

## L'équipe salariée

Amélie Peyrard, est la nouvelle déléguée régionale du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes. Arrivée en avril 2021, elle prend ses fonctions après quelques mois de vacance du poste.

Garance Andréys, chargée de mission communication et animation de réseau est en route vers de nouveaux horizons depuis janvier 2022. Marc Alix est arrivé pour la remplacer le 24 janvier 2022, en passant sur un temps plein et un plus haut niveau de responsabilités.

Enfin, Anna Bittighoffer a rejoint l'équipe comme chargée de projets et développement le 21 avril 2022.

## Nos partenaires

Ils ont soutenu et accompagné nos actions en 2021 :

### *Partenaires financiers*



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

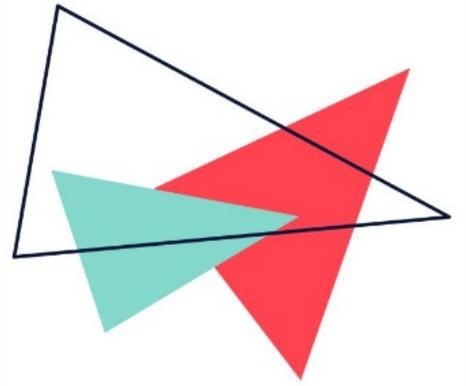


Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



### *Partenaires opérationnels*





**ENJEU 1 : action publique / dialogue civil**

# **Défendre et promouvoir la vie associative dans les politiques publiques**

## Co-animer des espaces de concertation et de dialogue

### ► Co-animation de la Commission régionale de la vie associative – CRVA

À l'occasion de la conférence régionale de la vie associative de décembre 2016, nous avons signé la Charte des engagements réciproques avec l'Etat. La déclinaison opérationnelle de cette Charte s'est concrétisée avec la mise en place d'une **Commission régionale de la vie associative (CRVA)**, espace de dialogue et de concertation.

Cette commission a pour objectif de se doter d'outils et de plans d'action communs, entre l'Etat, les associations et autres partenaires en matière de vie associative ; elle doit permettre de réaliser un travail de **veille partagée** de la vie associative et d'en tirer des **orientations en matière de politique partenariale**.

► **Coanimée par la DRAJES et Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes, la CRVA est un lieu qui permet la concertation, à l'échelle de la région, entre les différents représentants des coordination et réseaux associatifs, les services de l'Etat et les collectivités locales.**

En 2021, une CRVA a été organisée le 9 septembre, avec deux objectifs :

Le premier : informer sur l'**expérimentation AVAL** (Appui à l'accompagnement), qui visait à valoriser les dynamiques associatives, à faciliter les synergies et à faire en sorte que, quelque soit l'endroit où se trouve une association en Auvergne-Rhône-Alpes, elle puisse s'appuyer sur une structure en capacité de l'accompagner dans ses différents projets.

Le second : décider de la méthodologie et des modalités de la mise en œuvre de cette démarche.

### ZOOM SUR ...

#### La CRVA c'est quoi ?

- Un **espace régional de dialogue** et de concertation
- ... qui réunit un **collectif** d'associations régionales, de collectivités territoriales et de représentants des services de l'Etat en région
- ... pour **étudier ensemble la vie associative** en Auvergne-Rhône-Alpes **et déterminer les actions à entreprendre pour la soutenir**
- ... et **faire vivre les principes de la Charte des engagements** réciproques signée en déc. 2016 entre l'Etat et Le Mouvement associatif.

Cet échange a mené à la création d'une commission régionale de pilotage de cette démarche, co-animée par la DRAJES et Le Mouvement associatif. Il a été décidé également que l'enveloppe supplémentaire FDVA serait consacrée à la préfiguration de cette démarche, à l'échelle régionale et départementale.

**Le groupe de travail numérique**, initié dans le cadre de la CRVA, a également poursuivi son travail tout au long de l'année 2021.

## Représenter les associations et faire entendre leur voix

### ► Plaidoyer pour les Régionales 2021



À l'occasion des élections régionales 2021, nous avons relayé un plaidoyer auprès des candidats et des médias : « La vie associative, une richesse locale ». 15 engagements pour permettre aux associations de mieux soutenir et animer les dynamiques associatives au sein de leurs territoires.

Retrouvez ici le plaidoyer : <https://lemouvementassociatif-aura.org/wp-content/uploads/2021/03/MouvAsso-AURA-elections-regionales-web.pdf>

À cette occasion, nous avons également diffusé auprès des nouveaux élus un « Kit asso », pour leur permettre de saisir et de s'emparer des enjeux associatifs.

### ► Débat avec les candidats – 8 juin

Le 8 juin s'est déroulé un débat entre le Mouvement associatif et les candidats aux élections régionales, sur les propositions du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes et sur leurs projets pour la vie associative ; autour du dialogue civil et de la place des associations dans la construction des politiques publiques, des ressources humaines associatives – emploi et bénévolat, et de la structuration de la vie associative et participation au développement du territoire.

Un débat animé par Frédéric Vuillod, de Mediatico avec :

- ▶ AURALP, la majorité présidentielle – Bénédicte Peyrol, tête de liste Allier
- ▶ Ensemble pour notre région – Cécile Cukierman, tête de liste région
- ▶ Faire entendre le camp des travailleurs – Olivier Minoux, tête de liste Métropole
- ▶ L'Alternative en Auvergne-Rhône-Alpes – Guillaume Lacroix, tête de liste Métropole
- ▶ L'Écologie, c'est possible ! – Pascale Bonniel Chalier, tête de liste Métropole – Maxime Meyer, tête de liste Ain
- ▶ La Région avec toutes ses forces – Stéphanie Pernod-Beaudon, tête de liste Ain
- ▶ Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes – Sylvie Rivol, présidente – Serge Labaune, vice-président – Frédéric Villaumé, trésorier

### Et aussi en 2021 :

**Signature de la tribune dans le monde :**

<https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/06/25/face-aux-urgences-sanitaire-sociale-et-ecologique-la-concorde-ne-se-decrete-pas-elle-se-construct 6044100 3232.html>

**Participation à un débat sur les élections régionales Pacte Pouvoir de Vivre Auvergne-Rhône-Alpes :**

<https://lemouvementassociatif-aura.org/2021/06/10/rediffusion-du-debat-avec-les-candidates-aux-regionales-2021/>

► **Trois journées inter-associative - Faire face ensemble aux crises sociales et environnementales**

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a participé aux 3 journées inter-associative organisées par le GRAINE, avec l'Union Auvergne Rhône-Alpes des Centres Sociaux (AURACS), Labocités (centre de ressources politique de la ville Auvergne-Rhône-Alpes), l'Instance Régionale d'Education et Promotion de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes (IREPS ARA).

Ensemble, les 5 réseaux ont affirmé leur volonté d'agir ensemble face aux urgences sociales et environnementales. Cette démarche collective a concerné les salariées et les conseils d'administration avec le souci d'articuler des temps d'interconnaissance, de partage de nos projets associatifs, mais aussi de formation et de construction de pistes d'actions collectives à mener dans les années à venir.

## ZOOM SUR ...

**Le bilan de la semaine en ligne**  
*Ensemble, faire face à la crise - partenariat entre associations et collectivités*

- 100% des répondants au questionnaire d'évaluation ont indiqués que la semaine avait répondu à leurs attentes
- 95% déclarent mieux cerner les enjeux et intérêts du partenariat entre associations et collectivités
- La semaine s'est déroulée sans difficultés ou imprévus techniques
- Point d'amélioration : des temps d'échanges un peu trop courts

*« Nouvel élu, ces webinaires m'ont beaucoup ouvert l'esprit sur ce que sont, que peuvent faire les associations et surtout quelles aides et moyens il est possible de mettre en place à leur service. »*

**3 mars 2021 - Partager les constats** : partager un temps de réflexion sur les enjeux, les constats et les liens entre les crises sociales et environnementales, avec Gilles Escarguel, paléontologue au laboratoire LEHNA à l'université Lyon 1 et Guillaume Gourgues, maître de conférences en sciences politiques à l'université Lyon 2.

**1er juillet 2021 - Partager les pratiques et les envies d'agir** : une journée pour prendre la mesure des stratégies d'action possibles et partager nos envies et notre capacité à agir ensemble, avec Corinne Morel-Darleux, autrice, essayiste, chroniqueuse et militante.

**20 septembre 2021 - Identifier des pistes d'action communes** : une journée pour poursuivre la réflexion sur nos envies d'agir. Des premières pistes d'action ont été envisagées pour les mois à venir : former et sensibiliser, produire des écrits étayés par des regards scientifiques croisés avec ceux des acteurs de terrain.

## ► Participation à la gouvernance du FDVA

En 2021, le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a poursuivi sa **participation active à la gouvernance du FDVA – Fonds de développement de la vie associative**.

Au niveau régional, nous avons apporté notre contribution collective lors des deux commissions régionales consultatives (CRC), au sein de laquelle siègent 11 personnes issues de nos réseaux.

Au niveau départemental, des personnes qualifiées issues de nos réseaux siègent dans les collèges départementaux FDVA, afin de contribuer à la définition des orientations des appels à projets annuels, et de donner un avis consultatif sur l'attribution des crédits. Une liste de diffusion nous permet de faciliter le partage d'informations.

Ce travail de **coordination** a permis de **porter une parole collective** pour formuler des propositions d'amélioration aux différents échelons de la concertation (départemental et régional).

### ZOOM SUR ...

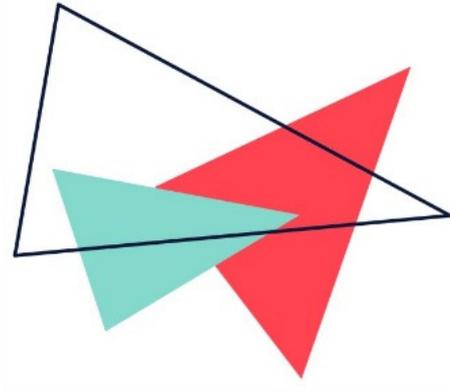
#### Le rôle du Mouvement associatif dans la CRC FDVA

- Vigilance au maintien des fonds
- Valoriser le fait associatif
- Veiller aux équilibres territoriaux
- Porter les enjeux associatifs

## Action publique et dialogue civil

### Nos objectifs stratégiques 2017-2021 :

- **Renforcer notre parole politique** pour être plus présent dans le débat public et sur les territoires
- **Outiller et accompagner** les réseaux pour s'engager dans le dialogue civil
- Organiser une **veille politique**
- Coanimer la Commission régionale Vie associative (**CRVA**)



**ENJEU 2 : économie & emploi**

**Faire valoir une économie  
de l'intérêt général  
et soutenir un emploi  
associatif de qualité**

## Représenter les associations dans l'ESS

**Notre présence au sein de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) est primordiale pour porter la voix de toutes les associations dans l'ESS.**

### Economie & emploi

#### Nos objectifs stratégiques 2017-2021 :

- Contribuer à développer le **mécénat entre acteurs de l'ESS**
- Renforcer la **place des associations dans l'ESS** et à la CRESS
- Renforcer l'utilisation des **fonds européens**
- Renforcer les **liens avec nos partenaires, acteurs de l'accompagnement et de l'emploi associatif**
- **Être un espace de veille** et d'information sur l'emploi associatif
- **Consolider la démarche PMAE**, notamment dans les réseaux

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a été réélu au Conseil d'Administration, au sein du collège n°3 associatif, en les personnes de Joël Moulin (titulaire) et Sylvie Rivol (suppléante).

Joël Moulin a été élu Vice-président au plaidoyer au sein du Bureau de la CRESS AuRA.

Par ailleurs, plusieurs de nos réseaux membres sont également représentés dans les instances dirigeantes de la CRESS, comme le CROS, l'URIOPSS et l'UNAT.

Nous avons poursuivi le travail engagé avec nos réseaux : plusieurs groupes de travail ont permis d'identifier des **leviers pour renforcer notre parole collective** et participer à l'élaboration des orientations politiques de la CRESS.

Enfin, nous avons engagé un travail de collaboration dans notre **représentation au sein du DLA** (Dispositif Local d'Accompagnement).

Une communication régulière et des **binômes ont été mis en place entre les représentants de la CRESS et du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes au sein des comités d'appui et de pilotages des DLA**, au niveau départemental et régional (cf. *Contribuer au dispositif DLA*).

Une **charte de partenariat** a été signée le 4 novembre 2021 entre la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes et le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes. Elle vise à engager une **démarche partenariale avec pour objectif d'approfondir leur coopération pour mieux tirer parti des synergies entre les deux organisations.**

Cet acte entend renforcer des relations fondées sur la confiance réciproque et le respect des missions respectives. Cette démarche contribue à l'élaboration progressive d'une logique généralisée de partenariat et de co-construction des projets rendus nécessaire par l'évolution des modes d'intervention des collectivités publiques.

Les axes de coopération identifiés sont les suivants :

- **Le dialogue civil & plaidoyer de l'ESS** (stratégie régionale, instances de concertation, inscrire le plaidoyer associatif dans les stratégies d'influence menées en co-construction avec la CRESS et les acteurs des territoires, co-construire l'animation inter-associatives au sein de la CRESS...)
- **La chaîne de l'accompagnement** (articulation des dispositifs d'accompagnement existants, mutualisation de la représentation du Mouvement associatif et de la CRESS dans les DLA Départementaux, valorisations réciproques des outils mis en place...), en veillant notamment à la décliner de manière cohérente à l'échelle des territoires infrarégionaux
- **Le développement de l'emploi de qualité** (dispositif Petites et Moyennes Associations Employeuses - PMAE)
- **Les observatoires de la vie associative et de l'ESS** (articulation de ressources et d'expertises)
- **La valorisation de l'ESS et du fait associatif dans la région**

Par la signature de cette charte, la CRESS et Le Mouvement associatif s'engagent à définir chaque année un plan d'actions et à procéder en N+1 à un bilan des actions menées conjointement dans le cadre des conventions particulières qu'ils concluent et plus généralement au regard des principes qui fondent leur coopération.

Une première rencontre à destination des associations adhérentes de la CRESS a eu lieu le 14 décembre au sein de l'Université Lyon 2, avec les quatre objectifs suivants :

- Temps d'interconnaissance et d'échanges
- Créer des synergies entre les associations adhérentes
- Focus sur la sensibilisation à l'ESS
- Impulser une dynamique inter-associative au sein de la CRESS

## Outiller les acteurs de l'accompagnement sur les enjeux d'emploi associatif

### ► Coanimer la démarche Petites et Moyennes Associations Employeuses

La démarche **PMAE, Petites et moyennes associations employeuses** en Auvergne-Rhône-Alpes, propose aux acteurs de l'accompagnement associatif un **espace régional d'échanges et d'interconnaissance** pour structurer et **consolider l'offre d'accompagnement** des petites et moyennes associations employeuses.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes, la délégation régionale du RNMA et la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes en qualité d'animateur du DLA régional se sont

associés en 2011 pour **co-animer cette démarche**, afin de travailler avec les acteurs de l'accompagnement sur le soutien à **l'emploi associatif de qualité** dans les PMAE.

D'abord déployée en Rhône-Alpes, la démarche s'est adressée aux acteurs de l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes à compter de 2016. En charge de l'animation du DLA sur la nouvelle grande région, BGE Auvergne a alors rejoint le comité de pilotage de la démarche.

Ensemble, les pilotes de la démarche :

- **Mobilisent** les principaux réseaux d'accompagnement sur les enjeux de l'emploi associatif de qualité dans les petites associations employeuses
- **Définissent les orientations** de la démarche : veille partagée sur les enjeux d'actualité, thématiques abordées et actions mises en œuvre, modalité d'animation et de mobilisation des acteurs sur l'ensemble du territoire



### ZOOM SUR... La démarche PMAE

#### Quelle est la cible ?

- Pour tous les acteurs impliqués dans **l'accompagnement** de l'emploi associatif

#### Quel est le but ?

- Pour se mettre en **réseau** et favoriser le développement de **coopérations** : une démarche régionale collective
- Pour monter en **compétence** : des **rencontres thématiques** sur des sujets d'actualité
- Pour **s'outiller** : des supports et des ressources sur l'emploi associatif
- Pour **valoriser** les expertises et se tenir informé

régionale, ...

- **Evaluent** collectivement les actions menées dans le cadre de la démarche
- **Identifier des partenaires** potentiels en fonction des sujets.

Le comité de pilotage PMAE s'est réuni à 3 reprises en 2021, en début d'année pour faire le bilan de 2020 et définir les orientations pour l'année à venir. Les projets ont été par la suite bousculés par le premier confinement et la crise Covid-19.

Un second comité de pilotage s'est réuni en fin d'année. Il a permis d'inviter Philippe Urvoa, qui nous a présenté son projet de **recherche-action** au sein de la Chaire ESS de l'IEP de Grenoble, sur la phase d'embauche d'un premier salarié dans une association. La démarche PMAE se verra partenaire de cette recherche-action, qui ambitionne notamment d'identifier les leviers de réussite pour les associations et de produire de documents ressources sur le sujet.

Ce comité de pilotage a aussi été l'occasion de définir **des priorités d'accompagnement** sur 2021 pour mieux répondre aux besoins des associations impactées par la crise.

### ► **Webinaires**

Trois webinaires ont eu lieu durant l'année :

- Deux webinaires sur le thème « Accompagner les associations dans l'adaptation de leur modèle et projet face à la crise », en avril et mai.
- Un webinaire sur la thématique « Défis et enjeux du télétravail dans le monde associatif » : le 23 novembre, il a rassemblé plusieurs dizaines de personnes, avec notamment une intervention de l'UDES.

### ► **Production et diffusion d'actualités et ressources sur l'emploi associatif**

Lancée en 2016, la *newsletter Les ESSentiels* est un support d'information trimestriel mis en place dans le cadre de la démarche PMAE (Petites et moyennes associations employeuses) en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est adressée à l'ensemble des acteurs de l'emploi associatif de la région, et a pour ambition :

- de **proposer des informations ciblées** sur l'actualité de l'emploi associatif,
- d'**informer sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement** sur l'emploi mobilisables par les employeurs associatifs,
- de **partager des outils** entre réseaux d'accompagnement, acteurs de l'emploi

en région et pouvoirs publics,

- de **valoriser et faire connaître les acteurs de l'accompagnement** de l'emploi associatif, leurs services, leurs compétences.

En 2021, **2 newsletters ont été diffusées à plus de 480 contacts (février, novembre)**. Au vu du contexte, elle a cependant été complétée par de nombreuses éditions de notre newsletter ***Bulletin actu de la vie associative en AuRA***, diffusée à près de 700 contacts. De nombreuses informations relevant de l'emploi, et notamment des **mesures d'urgence pour les associations** employeuses, y ont été relayées.

Par ailleurs, les newsletters sont complétées depuis juin 2019 par notre **site ressources**.

Celui-ci contient plusieurs rubriques : présentation de la démarche et du collectif PMAE, actualités de l'emploi associatif, valorisation des acteurs, de leurs actualités, ressources et outils, fonction recherche.

Ce site permet donc de publier régulièrement des actualités concernant l'emploi associatif : législation, dispositifs, appels à projet, formations et webinaires, plateformes et événements, etc.

L'onglet ressources est aussi alimenté de documents utiles pour les associations, réalisé par les pilotes de la démarche PMAE ou des acteurs ressources de l'accompagnement des associations employeuses.



[www.pmae-aura.org](http://www.pmae-aura.org)

**Et aussi en 2021 :**

**Notre expertise sur la vie associative reconnue et mobilisée** dans une intervention dans le Master 2E2S "Entrepreneurs de l'ESS" de l'IRUP à St Etienne.

## ZOOM SUR...

### Un site internet, pour quoi faire ?

- Pour présenter, faire connaître et **valoriser la démarche** PMAE en AURA et soutenir **l'animation de la démarche**
- Pour **valoriser les réseaux de l'accompagnement** des PMAE et faire connaître leurs initiatives et expertises, améliorer la visibilité de leurs actions dans la région, relayer leurs actualités
- Pour **faciliter la veille sur l'emploi associatif**, et **simplifier l'accès aux informations** liées à l'emploi associatif en région et aux outils
- Pour proposer un **espace centralisé de ressources sélectionnées**, accessibles en ligne (outils, documents, articles de la newsletter emploi, ...)

### C'est pour qui ?

- Pour tous les acteurs impliqués dans **l'accompagnement** de l'emploi associatif

## Contribuer au dispositif DLA

Dans la continuité des années précédentes et aux côtés des autres partenaires pilotes (ETAT (DREETS), Banque des Territoires/CDC, Région Auvergne Rhône Alpes, CRESS), nous avons poursuivi notre **implication dans la gouvernance du Dispositif local d'accompagnement (DLA)**.

Nous nous sommes mobilisés sur l'ensemble des réunions du comité de pilotage régional du dispositif et des comités d'appui pour représenter les bénéficiaires et contribuer à la définition des orientations et priorités régionales.

Nous avons préparé puis participé au Comité de pilotage régional des 13 DLA d'Auvergne Rhône-Alpes. Les orientations régionales pour 2021 retenues sont les suivantes :

- ▶ Favoriser la créativité
- ▶ Structurer le travail en réseau, la mutualisation et les coopérations de collectifs d'acteurs constitués.
- ▶ Accompagner l'évolution des modes de gouvernances et l'implication des membres en lien avec la structure et son modèle économique.
- ▶ Expérimenter l'accompagnement d'une dynamique de filière et/ou un projet à impacts pour les territoires.

Nous avons, également, participé en octobre 2021, pour la 2ème année, à un Comité d'Orientation qui a pour mission d'alimenter le Comité stratégique régional sur les spécificités infrarégionales, sur les enjeux sectoriels, mais également de valoriser les bonnes pratiques du territoire. Cette instance réunit

### ZOOM SUR ...

#### Le rôle du Mouvement associatif dans le DLA

- Représenter les bénéficiaires : les associations
- Contribuer au diagnostic des besoins en accompagnement
- Contribuer à la définition des orientations et priorités du dispositif
- Développer les liens entre le DLA et les réseaux

des opérateurs DLA, les pilotes et en fonction des sujets traités des partenaires.

Les structures ciblées sont les organisations employeuses de l'Economie Sociale et Solidaire disposant d'une autonomie de gestion avec priorité aux associations ou autres ESS de moins de 25 salariés n'ayant pas accès à d'autres dispositifs.

Nous sommes également présents dans les comités de pilotage départementaux, dans lesquels nous avons mandaté des personnes issues de nos réseaux pour assurer la représentation des bénéficiaires à tous les échelons de la gouvernance du dispositif.

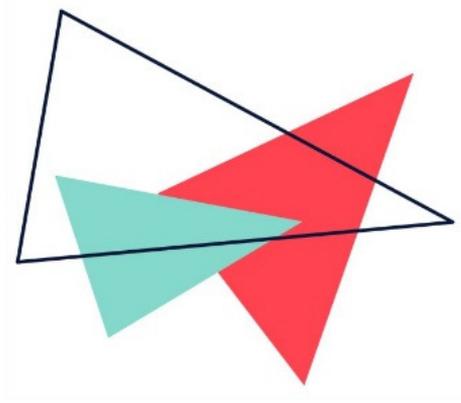
Actuellement, deux départements ne sont toujours couverts par une participation du Mouvement associatif AURA, la Haute-Loire et le Cantal. En revanche, des associations membres de nos réseaux participent à des comités de suivi départementaux.

Dans ce cadre, nous avons mis en place **des binômes avec les représentants de la CRESS**, nouvellement pilote du DLA, pour s'assurer que la parole associative soit toujours présente dans ces comités, et **construire une parole commune**.

Dans cet objectif, pour asseoir le rôle des représentants, et **faciliter une parole collective au sein de la gouvernance**, nous avons pris le temps de formaliser une **note de positionnement** et une **fiche pratique** sur les rôles et positionnements de la CRESS et du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes au sein du DLA.

Nous nous sommes également fortement impliqués dans le **dispositif de secours ESS (DSESS)**, impulsé par le Haut-Commissariat à l'Economie Sociale et Solidaire. Cette opération débutée en mai 2020 a permis à 86 structures de notre région de bénéficier d'une subvention de 5000€ et un suivi DLA.

Cette opération a été reconduite en 2021 mais gérée directement pour l'AVISE au niveau national.



**ENJEU 3 : engagement, bénévolat,  
gouvernance**

**Défendre & promouvoir  
le bénévolat et l'engagement**

## Diffusion en région la campagne de communication « Mon association je l'adore, j'y adhère »

La crise sanitaire que nous vivons a fait prendre conscience que les associations sont vitales. Nous animons la vie locale, créons du lien social, répondons à de nombreux besoins et permettons à chacun de s'impliquer dans une activité et dans un collectif.

Même si nous avons su adapter nos activités au plus fort de la crise, en particulier lors des confinements, elle nous a grandement impacté. Les associations dans leur ensemble ont subi une perte de 40 % de leurs adhérents et adhérentes.

En cette période cruciale du mois de septembre où une partie des adhésions de l'année se joue, Le Mouvement associatif et Hexopée, avec le soutien du Secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et de l'Engagement, se mobilisent afin de soutenir l'action associative, sensibiliser le grand public au rôle des associations et faire prendre conscience aux Français de l'importance de l'adhésion. Hexopée est une organisation professionnelle représentative dans les Branches Eclat, Sport, TSF, HLA, elle représente et accompagne les employeurs de l'ESS.

Lancée le 13 septembre, la campagne reposait sur un site internet dédié, une diffusion dans les médias, et une mobilisation sur les réseaux sociaux. Nous avons relayé cette campagne sur l'ensemble des réseaux et mené des interviews à la radio.



## Échanges sur les libertés associatives – après-midi de l'Assemblée Générale

---

Le 2 juillet, à la suite de notre Assemblée générale, une conférence a eu lieu autour des libertés associatives et de la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association. Pour l'occasion, deux intervenants nous ont rejoints :

- ▶ Roger Sue, sociologue et membre du Mouvement associatif et de la Fonda qui a traité des dangers pesant aujourd'hui sur les libertés associatives relatif à la Loi de 1901 appréciée aux regards des enjeux actuels.
- ▶ Jeanne Raymond, membre de l'Institut Alinsky, qui après avoir fait un bref rappel historique et juridique de la Loi de 1901, a étayé les liens entre cette loi et la loi Sécurité Globale ainsi que le rapport de l'observatoire sur les libertés de 2020.

Par la suite, deux ateliers ont eu lieu :

- ▶ Atelier 1 : *La loi 1901 et le projet de loi des principes républicains et la laïcité* – Animé par Valérie Courio & Benoît Chaboud-Mollard.
- ▶ Atelier 2 : *La loi 1901 : les associations dans l'ESS* – Animé par Joël Moulin

L'objectif était de s'approprier le sujet, échanger sur les différentes perceptions de nos réseaux sur la question et proposer des actions communes à poursuivre. Nous avons partagé nos inquiétudes quant aux actes et intentions du Gouvernement sur le sujet, notamment au travers du projet de loi sur les principes républicains.

## Accompagner les associations dans la transition numérique

---

Dans le cadre de la CRVA, le Mouvement associatif anime un groupe de travail pour outiller et appuyer les acteurs de l'accompagnement associatif, sur la thématique de la transition au numérique.

**Les objectifs :**

- ▶ Renforcer et développer l'accompagnement des associations de la région dans la transition numérique
- ▶ Accompagner les associations dans leur stratégie numérique, dans une transition accélérée par la crise COVID-19

- ▶ Donner des outils et leviers pour répondre aux besoins créés par les restrictions sanitaires
- ▶ Faire connaître et valoriser les initiatives, les expertises et les ressources des réseaux d'accompagnement sur le numérique
- ▶ Favoriser les échanges de pratiques et l'interconnaissance

#### Au programme de cette année 2021 :

- ▶ Plusieurs groupes de travail réunissant notamment les acteurs institutionnels de la région
- ▶ La création d'une fiche projet
- ▶ L'organisation d'un webinaire le 8 juillet sur la thématique de l'organisation des instances associatives à l'heure du numérique : [https://www.youtube.com/watch?v=poh\\_2gK0JuE](https://www.youtube.com/watch?v=poh_2gK0JuE)
- ▶ La création et diffusion de deux fiches-projet : une sur l'utilisation des billetteries en ligne, l'autre sur la mise en place de formations en ligne. Elles ont été diffusées sur tous nos canaux de communication, et par l'intermédiaire de nos partenaires.

## Coordonner la participation associative à la CRC FDVA et CRVA

- ▶ **L'enquête « COVID 19 – 1 an après » :**

Nous avons relayé à l'échelle régionale : site internet, réseaux sociaux, interviews radio.

Au total, 10 000 associations, dont plus de **1 100 dans la région**, ont témoigné de leur situation, des **impacts de la crise** sur leur organisation, le bénévolat, le déroulement des activités, leurs **préoccupations immédiates** et leurs **besoins**.

Cette enquête a été construite avec l'appui des membres du Mouvement associatif et du RNMA, en lien avec direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et en partenariat avec Hexopée et France Générosités.

Vous pouvez retrouver les résultats ici : <https://lemouvementassociatif-aura.org/2021/06/23/resultats-enquete-3-ou-en-sont-les-associations-un-an-apres/>

- ▶ **Préfiguration du dispositif Guid'asso dans la région**

En 2018 et 2019, le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec Recherches & Solidarités, a mené une enquête auprès des acteurs de l'accompagnement du secteur associatif dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette enquête a mis en lumière de

nombreuses limites aux dispositifs de l'accompagnement existants. Pour y faire face, nous avons proposé la préfiguration en 2021 de la démarche Guid'asso dans notre région, grâce au soutien de l'Etat au travers des fonds supplémentaires FDVA.

### **Guid'asso, c'est quoi ?**

Cette action s'inscrit dans le cadre de la démarche nationale animée par le Mouvement associatif en partenariat avec la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie associative (DJEPVA). L'objectif est de mettre en place une chaîne de l'accompagnement clarifiée et visible pour permettre à chaque association, peu importe sa taille ou sa situation géographique, de disposer à proximité d'un lieu où elle trouvera des conseils, des ressources, des solutions à ses besoins et des propositions pour développer ses actions.

Elle est co-construite entre l'Etat, les associations et les collectivités locales, à tous les échelons territoriaux : national, régional, départemental. Dès 2020, l'expérimentation a été mise en place dans trois régions (la Nouvelle Aquitaine, les Hauts de France et le Centre Val de Loire) et se déploie aujourd'hui sur 10 régions.

### **Quel rôle pour le Mouvement associatif AuRA ?**

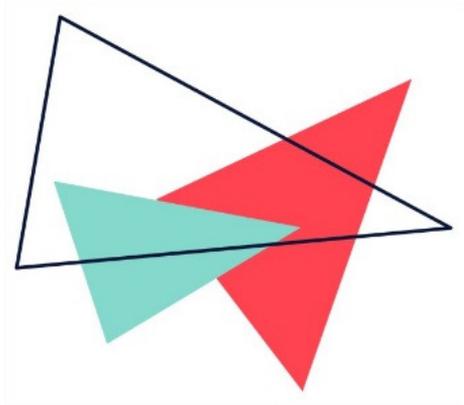
En partenariat avec la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), le Mouvement associatif AuRA va coanimer Guid'asso à l'échelle régionale. Pour nous, l'intérêt et l'enjeu principal de cette action est de renforcer les capacités des réseaux et de leurs fédérations, aux côtés de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement associatif, pour accompagner les associations dans la réalisation de diagnostics de leurs usages et de leurs besoins, et dans l'élaboration de stratégies territoriales de renforcement de l'efficacité de l'accompagnement associatif.

### **Les actions en 2021**

Après avoir participé à différents temps relatifs à l'expérimentation à l'œuvre dans les trois régions préfiguratrices, et en lien avec le Mouvement associatif national, nous avons décidé de nous inscrire dans la démarche. Ainsi, nous avons organisé des réunions pour présenter le dispositif aux différents partenaires. L'enjeu était de permettre la mobilisation et l'implication des acteurs de l'accompagnement pour définir une stratégie régionale et locale de l'appui aux associations co-construite et partagée. En ce sens, un groupe de travail régional sur Guid'asso s'est réuni à plusieurs reprises entre septembre et décembre 2021.

### **Les actions à venir**

En 2022, l'objectif est de réaliser un appel à candidature pour identifier les co-animateurs associatifs départementaux qui travailleront aux côtés des Délégués départementaux à la vie associative pour mobiliser et développer la mise en réseau des acteurs de l'appui associatif locaux.



**ENJEU 4 : vie associative  
de notre Mouvement**

**Animer  
notre réseau  
sur le territoire  
régional**

## Faire vivre notre gouvernance et notre animation de réseau

### ► Une gouvernance mobilisée

#### Vie associative de notre Mouvement

#### Objectifs stratégiques 2017-2021 :

- Organiser notre représentation sur les territoires
- Asseoir notre modèle économique
- Assurer notre animation sur la grande région
- Développer notre axe communication
- Être en réseau avec Le Mouvement associatif (national) et les Mouvements associatifs régionaux

Le rythme de nos instances a été soutenu en 2021 : 8 réunions du conseil d'administration et 4 réunions de bureau, en plus des groupes de travail thématiques ponctuels. Il témoigne du **dynamisme** de notre gouvernance et de la **mobilisation** de nos administrateurs et administratrices dans cette période de crise sanitaire, économique et sociale.

Notre conseil d'administration a accueilli un nouveau membre : France bénévolat, en déclinaison de notre volonté, traduite dans la réforme de nos statuts), d'élargir notre représentativité.

Les administrateurs ont été fortement mobilisés tout au long de l'année afin de pallier l'absence de déléguée générale, puis de la chargée de communication et d'organiser le recrutement de leurs remplaçantes.

Nous avons poursuivi nos efforts pour faciliter la participation de tous et de toutes, et nous avons permis à chacune et chacun de **suivre nos instances en respectant les mesures préventives contre la Covid-19**. Ainsi, beaucoup d'instances ont été **organisées uniquement en visioconférence**, ou en respectant les gestes barrières et en permettant systématiquement de participer en visio-conférence.

► **Une communication renforcée au service de l'animation de réseau**

La pérennisation du poste de chargé de mission, grâce au soutien de nos partenaires principaux, la DRDJSCS et la DIRECCTE, a permis de continuer à développer notre communication.

La **newsletter mensuelle** à destination de nos membres, de nos partenaires et, plus largement, des acteurs de l'accompagnement associatif de la région, en envoyée à maintenant presque **700 contacts**. Elle permet notamment de faire une veille informative, de valoriser les actions de nos membres, et de relayer des outils et ressources utiles aux acteurs de l'accompagnement des associations. Notre **bulletin actu de la vie associative en AuRA** a été

employé à relayer de **nombreuses informations et ressources pour aider les associations durant la crise Covid-19** : textes législatifs, articles explicatifs, aides et mesures d'urgence, appels à projet, etc.

L'équipe salariée maintient une communication constante avec nos membres, avec de nombreux échanges par mail et téléphone.

► **Alimentation de notre site web**

Suite à la refonte de notre site en 2020, nous avons largement contribué à son alimentation et à sa diffusion sur l'ensemble de nos canaux.

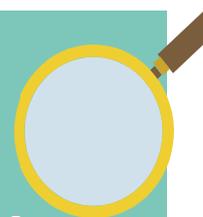
► **Accentuer notre présence sur les réseaux sociaux**

En complément de notre travail sur le site internet, nous avons également accentué notre présence sur les réseaux sociaux, à travers des posts réguliers.

En complément de Facebook et Twitter, nous avons ouvert fin 2021 un compte sur LinkedIn, le réseau orienté vers les professionnels, où sont présents de nombreux élus et journalistes. Nous continuerons notre montée en puissance sur ces canaux.

## ZOOM SUR...

### Notre site web



#### Un site internet, pour quoi faire ?

- **Présenter** et faire connaître Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes et son **projet associatif**
- **Valoriser nos actions et faire connaître nos positionnements**
- **Valoriser nos réseaux-membres**
- **Faciliter la veille, et simplifier l'accès aux informations** liées à la vie associative en région et aux outils
- Proposer un **espace centralisé de ressources sélectionnées**, accessibles en ligne (outils, documents produits)
- Faciliter la mobilisation sur les enjeux de vie associative

#### C'est pour qui ?

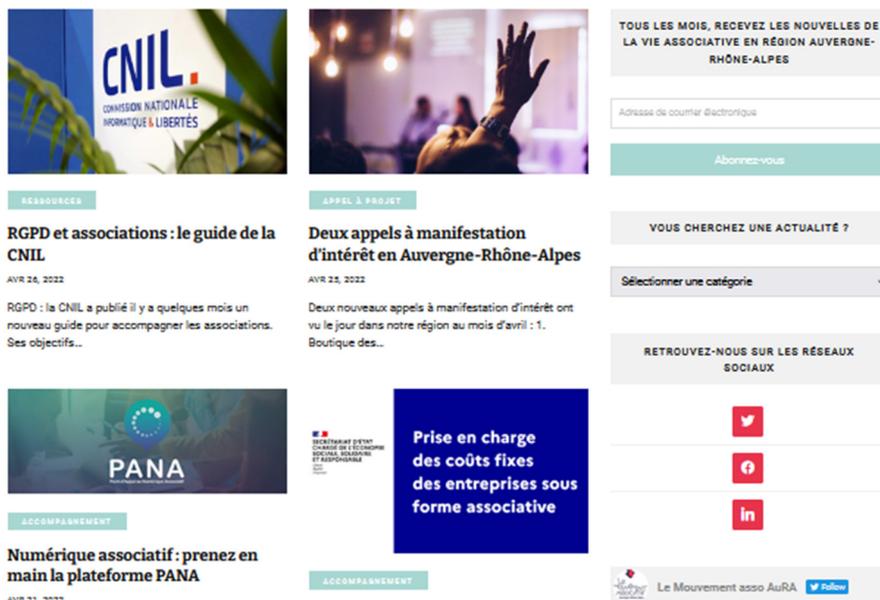
- Nos réseaux
- Les acteurs de la vie associative
- Nos partenaires et financeurs
- Ouvert au grand public

Sur l'année 2021, voici un aperçu des performances sur les réseaux sociaux :

- Twitter : 37 nouveaux abonnés / 11 689 impressions de tweets
- Facebook : 88 nouvelles mentions « J'aime sur la page » / 529 visites de la page Facebook / couverture : 3975



La page d'accueil de notre site internet



[lemouvementassociatif-aura.org](https://lemouvementassociatif-aura.org)

## ► Rencontre avec France Bénévolat

Fin 2021, nous avons initié des échanges avec France Bénévolat Auvergne-Rhône-Alpes pour se diriger vers une adhésion de leur part au sein de nos réseaux membres.

Nous avons organisé une rencontre en novembre, puis avons de nouveau échangé en décembre lors de notre Conseil d'administration et avons validé la continuation du projet d'adhésion.

## S'inscrire pleinement dans le réseau Mouvement associatif

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes participe aux différents travaux et conférences des régions, ainsi qu'à l'Assemblée Générale du Mouvement associatif national. Durant cette année particulière, de très régulières conférences des régions ont été organisée en visioconférence, auxquelles nous avons participer.

### ► La Grande consultation des associations

« Demain, quelle place des associations au cœur de la société ? » - Du 13 octobre au 1<sup>er</sup> décembre 2021, nous avons relayé via l'ensemble de nos canaux la Grande Consultation des associations.

Elle s'articulait autour de 4 grands axes : favoriser l'engagement associatif / structurer une politique associative / reconnaître le dialogue civil / mieux soutenir le développement des associations en tant qu'actrices de la transition écologique et solidaire.

Une consultation qui a permis de grandement nourrir par la suite le plaidoyer du Mouvement associatif pour les élections présidentielles de 2022.

### ► Les différents webinaires et campagnes :

Nous avons participé et relayé à travers nos réseaux les webinaires organisés par Le Mouvement associatif :

- « Égalité Femmes / Hommes : du rapport aux actes, des clés pour agir »
- « Parcours Emploi Compétences : Quelles évolutions ? Comment le mobiliser ? »
- « Remobiliser les adhérents des associations : quels leviers ? »
- « Associations, comment rebondir ? Découvrez les solutions financières qui vous conviennent »
- « S'approprier les nouvelles règles relatives aux subventions pendant la crise Covid-19 »

Nous avons contribué aux travaux de notre réseau national. Nous relayons régulièrement les ressources et les campagnes de communication du Mouvement associatif dans nos newsletters et sur notre site internet : PANA, Contrat d'Engagement Républicain, Vœux, Droit de Cité, Waldeck, Mon Association je l'adore j'y adhère, élections régionales et départementales, 120 ans de la Loi 1901, Les Réseaux en Tête, enquêtes pour les dirigeants bénévoles.



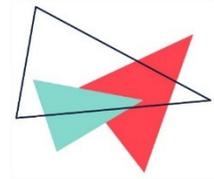
## [Retrouvez les résultats des enquêtes en ligne](#)

### ► **La conférence des régions à Lyon**

Plusieurs fois l'année, le Mouvement associatif national organise la conférence des régions. Celle-ci est accueillie de manière tournante dans les différents territoires.

Ainsi, le Mouvement associatif AURA a eu le plaisir d'accueillir la conférence des régions à Lyon, les 11 et 12 octobre.

Nous y avons abordé l'articulation entre associations et monde universitaire, nous avons participé à la réflexion sur la construction de la grande consultation des associations, en prévision des élections présidentielles ; enfin, nous avons traité de la question de l'égalité hommes / femmes dans les pratiques du Mouvement associatif.



# La vie associative en Auvergne-Rhône-Alpes en chiffres

**170 000 associations**  
en Auvergne-Rhône-Alpes

animées par

**1,7 MILLIONS**  
de bénévoles en  
Auvergne – Rhône-Alpes



**83,5%**

des structures  
de l'**ÉCONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE** sont  
des associations en  
Auvergne – Rhône-Alpes



**L'EMPLOI ASSOCIATIF  
EST PLUS IMPORTANT**  
que le secteur  
du transport ou  
de la construction

**20 000**

associations employeurs  
en Auvergne – Rhône-Alpes



**80%**  
des salariés satisfaits  
de leur travail

**225 000**

**SALARIÉS**  
SOIT

**9.5%**

de l'emploi privé  
dans notre région



FAIRE MOUVEMENT AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

## LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

PORTE-VOIX DES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

PORTE-PAROLE DE LA VIE ASSOCIATIVE ORGANISÉE

ACTEUR DU DÉBAT PUBLIC

RÉVÉLATEUR DES BESOINS SOCIAUX



Retrouvez nos actualités sur  
[lemouvementassociatif-aura.org](http://lemouvementassociatif-aura.org)

Retrouvez-nous sur  
Twitter : **@LeMouvassoAURA**  
LinkedIn et Facebook : **Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes**